Harriet Irving Library
University of New Brunswick

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO — EDMUNDSTON, N.-B., 13 OCTOBRE, 1932. — DIX-NEUVIEME ANNEE No. 41

LE COIN DE L'ACEJISTE

CERCLE "ELOI MARTIN"

Le cercle "Eloi Martin" ne s'occupe pas de dépression et fonctionne toujours avec une grande activité. Dimanche dernier, il avait sa séance régulière, et les divers numéros au programme en faisaient une agréable soirée.

Une chanson fut rendue dès les débuts par M. Hector Poitras, et une discussion religieuse sur l'Eucharistie suivit, entre M. Aurèle Lévesque, soi-disant protestant, et M. Thomas Poitras défenseur de la foi catholique.

M. Léonide Laforge donna un monologue comique intitulé "l'enterrement de vie de garçon de Jos. Cassavant".

M. Lévite Laforge rappela ensuite des souvenirs du Congrès régional de Campbellton.

Notre aumônier, M. le curé Verret, étant en voyage, il fut remplacé ce soir-là par le R. P. Bédard, de Tilley.

Le principal numéro de la soirée était une discussion: "Est-il plus avantageux de garder des cochons ou des moutons ?" M. Omer Lévesque avait à promouvoir les intérêts de la race porcine, tandis que M. Cyrice Godbout prenait la défense des bêtes à cornes.

Les juges nommés pour se prononcer entre les deux argumentateurs décidèrent de faire continuer le débat à la prochaine séance, trouvant que quelques points prêtaient encore à discussion; puis la séance fut ajournée, à 9.30 heures.

Le Secrétaire.

LE SPORT

CHAMPIONS DE LA LIGUE

Le club de la "Ville" a remporté dimanche dernier la cinquième e dernière partie de la série finale pour la coupe Tip Top et le championnat de la Ligue locale, par sa victoire au score de 11 à 4, contre ses plus forts adversaires, les Fraser Paper, de Madawaska.

Le pointage était de 4 à 4 à la septième manche, mais le club local prit alors un avantage marque et compta sept points presque consécutifs.

Voici les noms des joueurs du club champion :

Gobeur, Réné Lévesque; lanceur, Henri Lapointe et Ben Fournier; 1er but, Laurier Martin; 2e but, J.-B. Rousseau, 3e but, Edgar Hanson ; court-arrêt, Ben Fournier; champ de droite, Gérard Pelletier; c. de gauche, Fred Fournier; centre, Harris Lévesque.

Entraineurs: Dr F. Hébert et Sylvio Rossignol; gérant: Eddie Madore.

Le gérant Madore a reçu des mains de M. Jos. F. Lebel, représentant local des Tip Top Tailors, la coupe emblème du championnat.

M. A. McKinley, qui arbitra les joutes de la ligue reçut de la part de celle-ci un cadeau, en témoignage de reconnaissance pour son dévouement au cours de la saison. Il sut trouver les mots appropriés pour remercier publiquement.

Les arbitres des buts furent MM. Roy McNally, J. Flemming et Walter McGeen.

Des remerciements sont adressés aux nombreux amateurs qui ont montrer leur esprit sportif en allant encourager les joueurs locaux.

CABANO VAINQUEUR

Cabano, (Comm.) — Tandis que le premier club de Cabano gagnait à Price par 15 à 1, dimanche dernier, remportant ainsi le championnât du Bas St-Laurent, leurs cadets battaient le club de Ste-Rose au pointage de 7 à 6; après une rencontr des plus enlevante.

Ste-Rose prit l'avantage dès le début, de sorte qu'à la septième manche, le score était de 4 à 2 en sa faveur. Ce n'est qu'à la fin de la neuvième que le sort de la joute fut je té, alors que C.-H. Lebel frappa un long coup dans le champ droit et prit deux buts, donnant deux points et par suite la victoire à son club.

P. Soucy lança toute la partie pour Ste-Rose, retirant treize hommes au baton, et accordant douze coups sûrs à Cabano,tandis que L. Lafond réussit quatorze hors-jeu en huit manches et S. Dumais, 2 à la neuvième manche.

Les joueurs de Ste-Rose frappèrent treize coups sûrs, au cours de la joute.

Voici le sommaire par manches :

Ste-Rose	120	001	020
Cabano	000	000	223

Arbitres: J.-B. Laplante et A. Bérubé.

DEFI DU CABANO

Le Cabano jr, lance un défi à tout club amateur de 15 à 20 ans, tant du Nouv.-Brunswick et du Maine qu du Québec. Pour toute information, s'adresser à Pit Gagnon, Cabano Témiscouata.

LA BOXE

DECISION A HARRINGTON

Georges Harrington a décroché vendredi soir, la décision des juges, à la fin de sa rencontre-revanche contre Louis Nemis, de Bangor, Me, qui le défit par knockout technique, l'automne dernier, à l'Arena Bachelor de cette ville.

Une foule nombreuse fut témoin de l'engagement qui dura les dix rondes. Bon nombre se déclarèrent peu satisfait de la décision accordée, mais, la majorité, considérant, que Nemis ne s'était pas conformé aux règlements établis avant la bataille, approuvèrent hautement les juges

Suite de la page 9

Archibald Fraser meurt subitement lundi après-midi

Le président des Compagnies Fraser s'affaisse soudainement au cours d'une expédition de chasse sur la rivière Tobique.

GRANDE SURPRISE

L'exemple d'une vie bien remplie. — Humbles débuts dans le commerce du bois. — Travailleur infatigable, M. Fraser atteignit les hauts soumets de l'industrie.

FUNERAILLES A FREDERICTON

La mort subite de M. Archibald Fraser, survenue lundi après-midi vers une heure, sur la rivière Tobique à quatre milles de son chalet à Nictau, a causé une vive surprise dans notre ville et a jeté la consternation parmi le personnel de l'importante industrie que M. Fraser dirigeait dans notre ville.

M. et Mme Fraser s'étaient rendus à leur chalet lundi pour y passer la journée de congé. En compagnie de son neveu, Mac. Fraser et d'un guide M. Fraser partit pour une expédition de chasse le long de la rivière Tobique. Après avoir tiré une perdrix M. Fraser s'avança pour la ramasser et s'écrasa sur le sol. Ses compagnons se portèrent à son secours et constatèrent qu'il avait expiré. Le cadavre fut placé dans le canot et ramené au chalet.

UNE SURPRISE

Rien ne laissait soupçonner chez le président des compagnies Fraser une mort aussi prompte. Archibald Fraser portait encore allègrement le poids de ses 63 ans. Sa constitution apparemment robuste, sa démarche ferme, son assiduité au travail et le grand intérêt qu'il mettait depuis plusieurs mois aux affaires difficiles de la grande entreprise qu'il avait réalisée, ne pouvaient faire croire à un décès aussi subit.

Sa disparition cause un sentiment de vifs regrets dans toute la province du Nouveau-Brunswick où il était avantageusement connu et dans laquelle ses activités financières sont profondément enracinées.

VIE BIEN REMPLIE

Monsieur Fraser a joui de la vie dans le travail. Il connut d'humbles débuts à son arrivée au Canada. Sous la direction de son père venu d'Ecosse avec sa famille, il s'initia au commerce du bois, dès l'âge de 14 ans. Par un travail ardu, en moins de cinquante ans, il édifia une des plus grandes industries de pulpe et de papier au Canada et devint l'un des hommes d'affaires les plus importants des Provinces Maritimes.

L'exemple qu'il laisse gravé dans le souvenir de ses compagnons d'affaires et de ses employés c'est l'amour du travail et l'esprit de justice M. Fraser aimait ses employés; il avait à coeur leur succès tout autant que le sien. Nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'il mina sa santé pour sauver la vie de son industrie qui, en dépit des conditions économiques désavantageuses maintient ses activités et fournit encore le pain quotidien à plusieurs centaines d'employés.

M. Fraser était un bon chrétien ; de sa fortune il sut faire la part à Dieu, sans ostentation. L'Eglise qu'il fréquentait connut sa générosité et le temple qu'il fit élever à Fredericton témoigne de la foi qu'il avait en Dieu, maître suprême et dispensateur de tous biens.

BIOGRAPHIE

M. Fraser naquit dans l'Aberdeen, en Ecosse, le 22 avril 1869, fils de Donald et Ann (Reith) Fraser. Avec ses parents il émigra au Canada et à l'âge de 14 ans il s'initia au commerce du bois avec son père qui possédait un moulin à scie dans le comté de Carleton.

A l'âge de 21 ans il entra en compagnie avec son père et son frère Donald. Plus tard il organisa les Compagnies Fraser. C'est en 1915 qu'elles commencèrent la fabrication de la pulpe à Edmundston pour s'occuper ensuite de la fabrication du papier dans les usines de Madawaska, Me.

A sa mort M. Fraser était l'un des hommes d'affaires les plus éminents des provinces maritimes. Il était le président de Fraser Companies Ltd, de Fraser Paper Ltd, de Restigouche Company Ltd; directeur de la Banque Royale du Canada; directeur de la New Brunswick Telephone Co. Ltd; président de la Snowflake Lime Ltd; directeur de la Maritime Trust Co., et directeur de Rolland Paper Company.

SA FAMILLE

M. Fraser laisse dans un grand deuil son épouse, née Evelyn Whyte, qu'il épousa en 1930. De son premier mariage avec Agnès Dunbar décédée en 1911, deux fils et une fille lui survivent: MM. Donald et Archibald Fraser, tous deux d'Edmundston. et Mme Hugh Kennedy, née Nan Fraser, dont le mari est mort subitement il y a quelques mois. Il avait aussi un frère, M. Donald Fraser de Plaster Rock, N. B.

FUNERAILLES

Les funérailles ont eu lieu hier après-midi à 2.30 heures, à Fredericton. Le service funèbre fut conduit par le Rév. Geo. Telford, pasteur de l'église St-Paul. L'inhumation eut lieu dans le cimetière rural de Fredericton.

Une foule considérable de personnages éminents ont rendu un dernier hommage d'estime en assistant aux funérailles. Le gouvernement, les autorités civiques et municipales, les organisations fraternelles et les grandes maisons d'affaires étaient représentés.

UN DEUIL

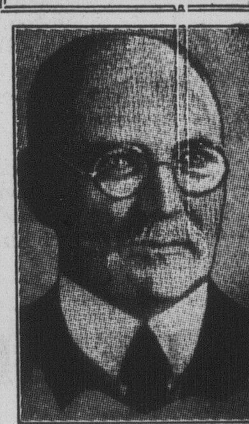

ARCHIBALD FRASER, président des Compagnies Fraser, décédé subitement lundi, au cours d'une expédition de chasse à Nictau, comté de Victoria.

NOCES D'ARGENT A MADAWASKA, Me

Une magnifique réception réunissait jeudi soir dernier, 6 octobre, plus de 200 personnes dans la salle Olympia, à Madawaska, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme H. P. Fréchette.

M. et Mme Fortunat Pelletier recevaient les invités à leur entrée dans la salle de M. Willie Daigle, et les décoraient du ruban argenté. Quand tous les invités furent réunis on alla chercher les jubilaires, dont l'entrée solennelle se fit au milieu des applaudissements de leurs nombreux parents et amis.

Après une petite comédie présidée par M. Lévite Rossignol, il y eut chant, musique et divers amusements auxquels tous prirent part Mme Arthur Cyr, Mme King et Albert Caron étaient au piano: MM. Hector Cyr, Isaie Martin, de Frenchville et Sam Beaulieu et André Melançon jouèrent le violon, le banjo et le tambour, tandis que MM Donat Daigle, Pierre Daigle Lévite Cyr, danseurs de gigues et Raymond Gravette dirigeaient ces amusements du bon vieux temps. Mme Lévite Cyr accompagna aussi au violon.

De nombreux cadeaux furent présentés aux jubilaires, dont un service en argent, don du groupe d'invités, et une bourse dans un plateau en argent. Au goûter, auquel on porta le toast à la santé des jubilaires, un magnifique gateau de noces fut présenté de la part des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de St-Basile.

Dans l'adresse qui fut lue par leur fils, M. Norman Frechette, président de la succursale Pie XI de la Société l'Assomption, on rappela que Mme Fréchette fêtait en même emps son cinquantième anniversaire de naissance.

M. Frechette, remercia en des termes heureux, les organisateurs de cette belle fête, MM. et Mesdames Thomas Raymond, J. J. Pelletier et Fortunat Pelletier, toutes les personnes présentes et les donateurs des jolis cadeaux. On trouvait à cette soirée des gens de Fort Kent, Frenchville, Ste-Agathe, Edmundston, Madawaska, Grand'Isle, et Van Buren.

Les invités se séparèrent à une heure avancée après le chant de l'Alouette et Bonsoir, mes amis, en faisant des voeux de longue vie à l'adresse de M. et Mme Frechette. A ces bons souhaits, "Le Madawaska" joint les siens.

BARLAN — de — **Pommes!** et Stew au Poulet

Dans la salle de la Beurrerie de **ST-HILAIRE** au profit de l'église

Dimanche Soir

Tous sont invités à venir s'y Amuser !

LA PARALYSIE INFANTILE EST BIEN DEFINIE

Trois cas à Madawaska, Me. — Quelques cas à Van Buren et Fort Kent — Aucun cas rapporté à Edmundston.

LA PRUDENCE

On nous avertit que la paralysie est bien évidente dans trois cas à Madawaska, Maine. Il en existe quelques cas à Van Buren et à Fort Kent. Nous ne croyons pas qu'aucun cas n'ait été porté à l'attention des médecins à Edmundston.

Comme nous le disions la semaine dernière, il est sage d'user de prudence à l'heure actuelle pour prévenir l'expansion de ce fléau. Par mesure de précaution il importe d'appeler le médecin dès qu'un enfant donne des signes de maladie. Plus tard, lorsque l'enfant donnera les symptômes de la paralysie, il sera pratiquement impossible d'en éviter les conséquences funestes.

Faites en sorte que vos enfants n'aillent pas dans les maisons où il y a des enfants malades. Gardez vos enfants à la maison lorsqu'ils sont malades; ne les envoyés pas à l'école.

JEUNE HOMME BROYE A MORT A ATHOLVILLE

Campbellton, N. B. — Reginald Dugas, âgé de 24 ans, a été tué instantannément jeudi dernier à la pulperie d'Atholville lorsqu'un ballot de pulpe humide, d'une pesanteur de 400 livres tomba sur lui.

La victime eut la tête et la poitrine écrasées et la mort fut instantannée. L'accident arriva vers sept heures du matin. Il n'y eut pas d'enquête.

Lui survivent, son père et sa mère M. et Mme Charles Dugas d'Atholville, trois frères et trois soeurs. Les funérailles ont eu lieu samedi matin dans l'église paroissiale.

LE DEPART DE L'ABBE LAMBERT DE ST-FRANCOIS

Ses paroissiens se réunissent pour recevoir ses adieux et lui présenter leurs voeux et le témoignage de leur reconnaissance. — Banquet et lectures d'adresses.

SES OEUVRES

St-François, (D.N.C.) — M. l'abbé Télesphore Lambert, nous a quittés ces jours derniers, après un ministère de douze années bien remplies parmi nous. Son départ a causé de vifs regrets.

Les paroissiens de St-François lui doivent l'érection de l'église et du presbytère actuels, en 1928.

Dimanche soir, après l'exercice du Saint Rosaire, tous se rendaient à la salle paroissiale pour saluer une dernière fois le pasteur qui allait les quitter. Celui-ci entra bientôt, et ce fut un accueil vibrant qu'il reçut de la part de ses ouailles.

Après le banquet ,une adresse lui fut lue par M. Docithée Nadeau, jeune mais dévoué vice-président de l'A. C. J. C. Une seconde adresse, plus courte, fut lue par M. Gilles Bouchard, premier enfant baptisé par l'abbé Lambert à St-François. Puis, il y eut chant approprié pour la circonstance, rendu par deux fillettes Lina Lévasseur et Cécile Bouchard, et une bourse fut présentée.

Le Père Lambert, touché de la reconnaissance de ses paroissiens, adressa quelques mots, exprimant son chagrin de les quitter, vu sa santé chancelante. Il les invita à l'aller visiter à Clair, lieu de sa retraite, où il sera toujours heureux de les revoir. Il promit aussi de revenir de temps à autres revoir ses gens.

UN HOMME DOIT PROTEGER SON EPOUSE

C'est ce que signifie le verdict des jurés dans la cause de Beaulieu accusé d'assaut sur la personne d'Arthur Ouellet.

AUTRES CAUSES

Son honneur le juge Barry présidé cette semaine à la cour de Circuit à Edmundston. Il n'y eut qu'une seule cause criminelle; celle du Roi contre Eugène Beaulieu de cette ville, accusé d'avoir causé des blessures graves à Arthur Ouellet, aussi d'Edmundston, au cours d'une querelle qui eut lieu le 15 septembre dernier.

Le grand jury a trouvé matière à procès et la cause s'est plaidée devant le petit jury. La défense, conduite par Mtre J. E. Michaud, prétendit que Beaulieu, l'accusé, voulut protéger son épouse qui se querellait avec Ouellet, lorsqu'il s'attaqua à ce dernier, et que les blessures que Ouellet s'infligea en tombant sur une chaise ne furent qu'accidentelles

Apres avoir entendu les témoins, les jurés ont rapporté un verdict de non coupable et l'accusé fut remis en liberté. Mtre A.-J. Dionne agissait pour la couronne.

CAUSES CIVILES

Le juge a entendu hier et aujourd'hui plusieurs causes civiles. Les premières furent celles de la Banque Provinciale du Canada contre Ernest A. Martin et Geo. Gilbert Clair, en recouvrement de montants d'argent garantis par eux par endossement. Mtre J. E. Michaud représentait la banque et Mtres J. Gilbert et D. F. Tweedie agissaient pour les défendeurs.

Des témoins ont été entendus et les procureurs ont demandé que ces causes se continuent plus tard à Fredericton.

Une cause civile devant le jury a commencé hier soir. C'est au sujet d'une borne entre deux terres. Thaddée Couturier est le plaignant et Délina Ouellet est la défenderesse. La cour siège encore au moment où nous allons sous presse.

Mme L. FOURNIER EST DECEDEE A SAINT-BASILE

Le 8 octobre s'éteignait paisiblement dans le Seigneur après quelques heures seulement de maladie, Dame Ozithée Lee, épouse de feu Lévite Fournier, âgée de 70 ans.

Feu Madame Fournier avait célébré, quelques jours à peine avant sa mort, le 5 octobre son soixante-dixième anniversaire de naissance. On lui avait fait à cette occasion une agréable soirée où tous ses enfants et amis se trouvaient réunis. Elle ne montrait alors aucun signe de malaise qui laissât prévoir une fin aussi soudaine.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi matin à St-Basile, devant une foule considérable.

Restent pour la pleurer: deux filles, Mme Abel Picard (Régina), de Madawaska et Mme Clovis Ringuette (Yvonne) de Riv.-Verte; quatre fils: Alex., comptable à la Banque Provinciale, à Québec, Bélonie, garagiste, Aimée, de Van Buren, et Côme à la maison.

La défunte était la soeur de Mme Fred St-Pierre d'Edmundston, de Mme Antoine Ringuette et de Mme Romuald Pelletier de St-Basile, de M. Georges Lee de St-Basile, et Denis Lee de Missoula, Montana.

A la famille en deuil. "Le Madawaska" offre ses plus sincères condoléances.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Fernande Paquin, fille de M. et Mme Azarias Paquin, de Québec, à Monsieur Philippe-Gérard Pouchard, fils de M. et Mme Omer Bouchard de Notre-Dame du Lac.

ON PRIVE LES PRETRES DE L'ETAT DE VERA CRUZ DES DROITS DE CITOYEN

Le gouverneur ordonne de plus la confiscation de la propriété des églises. — Ces prêtres sont également passibles d'expulsion, en vertu d'une loi fédérale. — Vera Cruz.

EXPULSION DU DELEGUE PAPAL

MEXICO, 7 — Les prêtres catholiques de l'Etat de Vera Cruz seront désormais privés de leurs droits de citoyen, en vertu d'un décret de la législature de l'Etat, et le gouverneur a ordonné la confiscation de toute propriété des églises. Cette décision a été prise à une séance spéciale de la législature hier soir. Le décret enlevant leurs droits aux prêtres les rend passibles d'expulsion du pays, en vertu de la constitution fédérale, mexicaine. Les membres de la législature manifestent en même temps le désir d'encourager les autres Etats à agir de la même façon.

Cette action, qui fait suite à l'expulsion cette semaine du Mexique de Son Excellence Mgr Ruiz y Flores, délégué papal, s'accompagne d'une décision, de la part des sénateurs et des députés au congrès fédéral appartenant au parti révolutionnaire national, de faire enquête sur le status de Son Excellence Mgr Pascal Diaz, archevêque de Mexico, afin de déterminer s'il remplit ses fonctions religieuses et s'il a le droit de le faire en se conformant aux lois ecclésiastiques.

A un caucus du parti, il fut aussi décidé de faire des recherches afin de s'assurer si on met à exécution, la loi limitant à vingt-six le nombre des églises et des prêtres dans la ville de Mexico.

Parce qu'ils ont perdu leurs droits de citoyen, les prêtres de l'Etat de Vera Cruz tombent sous le coup de l'article 33 de la constitution fédérale, qui autorise le président à expulser les étrangers du pays. La loi autorise aussi le gouverneur à commencer immédiatement à enlever au clergé toutes leurs églises et autres propriétés religieuses et à les convertir en centres sociaux et éducatifs, ou bien encore à les employer à d'autres usages publics ou sociaux.

L'été dernier, Vera Cruz limita le nombre des prêtres à un seul par 100,000 personnes. La plupart des prêtres quittèrent l'Etat lorsque la loi fut mise en vigueur.

Les ministres de l'église méthodiste du Mexique ont assuré le président qu'ils se conformeraient aux lois religieuses du pays.

L'étude du C.N.R. passerait avant celle de l'adresse

Le débat est ajourné à lundi prochain. — Une surprise nous est réservée. — Les absences aux Communes jeudi; malgré la pluie la cérémonie conserve tout son éclat.

OUVERTURE ET DISCOURS DU TRONE

(LE DROIT)

Tout doucement la session s'est ouverte jeudi. Les choses se sont déroulées dans l'ordre prévu. Pas d'incident. Pas de déclaration. Pas de récrimination ni d'une part ni de l'autre. Nul accroc au protocole. A trois heures exactement Son Excellence le Gouverneur Général a pris place au fauteuil présidentiel dans la chambre sénatoriale. L'Huissier de la Verge Noire est allé dire aux députés qui causaient aimablement dans la Chambre des Communes qu'ils étaient invités à passer au Sénat.

Lord Bessborough de sa belle voix grave qui scande chaque syllabe lit le discours du Trône. C'est plaisir d'entendre le Gouverneur Général faire le souci du détail, de la ponctuation, des repos.

Au Sénat les hauts dignitaires ecclésiastiques et civils, les aides de camps, les dames en toilette de bal composaient une assistance de haut ton. Les députés parqués à l'arrière attrapaient par ci par là, des bribes du discours, car un murmure incessant de voix chuchottantes couvraient la lecture du texte officiel.

Le retour à la Chambre des Communes s'est effectué sans retard. M. Bennett, en jaquette noire cettefois, fit une entrée solennelle, salué par ses partisans.

A ce moment M. Black, président de la Chambre, donna les résultats des élections partielles de Royal, Nouveau-Brunswick, et de Maisonneuve, Montréal.

M. Bennett et M. MacLaren, ministre de la santé nationale, parrain du député conservateur de Royal, présentèrent l'honorable G.-B. Jones au président. De même M. Mackenzie King et M. Fernand Rinfret furent les parrains de M. Joseph Jean nouveau député libéral de Maisonneuve. M. Golding, député élu de Huron-Sud n'est pas encore arrivé.

L'ordre prévu serait modifié. La Chambre s'occuperait tout d'abord de l'état financier du réseau d'Etat. Puis elle continuerait le débat sur l'adresse qui peut durer — Dieu seul sait pendant combien de jours. Finalement on se mettrait à l'étude des accords de commerce issus de la conférence économique. Les textes seront déposés mardi. Ce qui permettra aux députés d'en prendre connaissance, de les analyser et de faire les compilations de statistiques nécessaires avant que leur adoption soit proposée.

Ainsi la session d'automne ne s'occuperait pas seulement de la politique commerciale dans l'Empire mais aussi de la question ferroviaire. Nos prévisions sur la durée de la session deviennent de plus en plus précaires

Maintenant elle pourrait se prolonger jusqu'en décembre.

LE DISCOURS DU TRONE

Avant de passer à des questions plus légères, un mot du discours du Trône. Il est un peu plus long que d'habitude. Mais aussi il touche à plusieurs sujets bien importants :

1o — Les accords commerciaux de la conférence ;

2o — Le rapport de la commission Duff-Ashfield ;

3o — La canalisation du Saint-Laurent ;

4o — L'enquête sur la loi des pensions ;

5o — Le problème du chômage ;

6o — Nouvelle répartition des collèges électoraux ;

7o — La loi des Banques ;

8o — Le budget.

Le discours se termine par une expression d'optimisme. "Je me réjouis de constater que la sagesse de votre ferme politique d'économie et de progrès, qui a allégé les souffrances des Canadiens et maintenu la position enviable de notre pays, est encore plus manifeste aux approches de la prospérité renaissante." et ceci: "L'unité, le courage et l'initiaire du peuple canadien, sans quoi vos labeurs eussent été vains, constitueront désormais la base sur laquelle, grâce à la coopération et à la confiance, nous édifierons un Canada plus grand que jamais."

LA REVISION DE LA LOI BANCAIRE

Dans l'énumération des sujets abordés dans le discours du Trône nous venons de mentionner la loi des banques. On y fait une allusion négative, en ce sens qu'on nous annonce qu'on ne l'étudiera pas cette année.

Plusieurs députés seront déçus. La revision de la loi bancaire devait être le plus important sujet d'étude de la session. Cette revision est demandée depuis quelques années. Les récentes difficultés des cultivateurs ont rendu impérieuse une modification des règlements des banques. Les progressistes et les travaillistes ont souvent désiré proposer des amendements à la loi actuelle. On leur a demandé d'attendre la revision décennale qui devait avoir lieu cette année. Maintenant on leur joue le mauvais tour de prolonger d'un an les chartes des banques. A part ça le discours du Trône ne contient rien que nous ne sachions déjà.

Peu importe le succès; c'est l'effort et le travail, souvent aussi la souffrance, que Dieu demande.

Mme M. SULLIVAN EST DECEDEE

A EDMUNDSTON

Après plusieurs mois de maladie, Madame Martha Sullivan d'Edmundston, est décédée dimanche midi à l'âge de 48 ans. Elle était veuve de Sieur Ambrose Sullivan depuis douze ans.

Elle était la fille de feu Thaddée Hébert. En outre de sa mère, la défunte laisse dans un grand deuil un fils, Jérôme, et une fille, Monica, tous deux d'Edmundston; aussi deux soeurs, Mme J. A. Kelley de St-Jean et Mlle Agnès Hébert, gérante du Madawaska Inn.

La défunte comptait un grand nombre d'amis un peu partout dans la province et ailleurs. Sa mort a causé de vifs regrets.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin dans l'église Immaculée-Conception d'Edmundston. Le service fut chanté par l'abbé Abel Violette, vicaire de la paroisse. Aux autels latéraux les abbés Louis Cyr, curé de St-Joseph, et Hilaire Daigle, vicaire à Ste-Anne, dirent la messe de requiem.

Les porteurs étaient MM. Dr Fred Hébert, Thaddée Hébert, Ernest Rice Pat. Fournier, Fortunat Pelletier et Thomas Hébert.

A la famille en deuil "Le Madawaska" présente ses plus vives condoléances.

N.-DAME DU LAC

(D. N. C.)

Jeune homme décédé

—Lundi, le 26 septembre, s'éteignait paisiblement après quelques mois de maladie soufferte avec grande résignation à la volonté de Dieu et muni des sacrements de la Sainte Eglise, Joseph Philippe Thériault, fils bien-aimé de M. Joseph Thériault. L ejeune homme était âgé de 24 ans et quatre mois.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte ,outre son père et sa mère, quatre frères: Josaphat, Adélard, Léon et Lucien; cinq soeurs: Oliva, Lina, Alice, Clorinthe et Yolande.

A la famille, nos sympathies.

—M. et Mme Paul Langlois de St-Eusèbe, sont de passage parmi nous.

—M. David Morin de St-Eusèbe était à Notre-Dame ces jours derniers.

—Mlle Lina St-Pierre, institutrice à St-Eusèbe est en promenade chez son père, M. Néville St-Pierre.

—M. Honoré Lavoie de Ste-Rose était de passage ici, dernièrement.

—Mme Thomas Gagnon, son fils Rosario et M. J.-B. Gagnon étaient de passage à Notre-Dame lundi dernier, pour assister au service de Mlle Carmen Dubé.

—M. et Mme Georges Voisine ainsi que Mme Donat Dumont était en promenade chez M. Thomas Voisine dimanche passé.

—M. Antoine Dubé de St-Eusèbe était en promenade chez son père, M. Odioln Dubé.

—M. et Mme Jos. Cormier et M. et Mme Jos. Carroll de Grand-Sault étaient en promenade chez M. J.-E. Leclair dimanche dernier.

—Mlle Yvonne Ctóé de Notre-Dame est de retour d'une promenade de quelques jours chez des parents et amis de St-Basile, dernièrement.

—M. Thomas Voisine est allé à Ste Rose en voyage d'affaires dernièrement.

—Mlle Marie Deschamps de St-Eusèbe était en promenade chez des parents dernièrement, dans notre paroisse.

Initiation chez les dames W.B.A.

Mardi dernier, dans la salle de l'Académie, a eu lieu la soirée d'initiation des dames de la W. B. A. Il se trouvait deux cents membres présentes: les revues de Van Buren, St-Léonard, Lille, Keegan, Madawaska, furent bien représentées.

Après l'initiattion, un magnifique programme de récréation a été exécuté, et toutes se sont bien amusées. Notre Députée régionale présidait l'assemblée comme toujours, et parut bien enchantée du beau succès de cette soirée. Plusieurs dames, surtout parmi les présidentes, firent des discours de circonstance. Un succulent goûter fut servi par les dames des Revues de Madawaska et d'Edmundston.

Vers 2.00 heures, toutes se séparèrent enchantées de leur soirée.

Communiqué

Dimanche 16 Octobre
à 2 heures de l'après-midi

RECEPTION OFFICIELLE

des jeunes Eclaireurs de la paroisse Immaculée-Conception d'Edmundston, sous les auspices de l'A. C. J. C. — La cérémonie aura lieu sur la place du couvent si la température est favorable, ou dans la salle de l'Académie s'il pleut. — Des délégués de la Fédération de Montréal seront présents et adresseront la parole.

INVITATION SPECIALE AUX PARENTS

Entrée gratuite.

Petites Nouvelles D'un Peu Partout

BENNETT Y VA RONDEMENT

Le premier ministre a l'intention de mener les choses rondement à cette session-ci. Il a fait inscrire, à son nom, la résolution suivante aux procès-verbaux : "Que le, et après le lundi, 10 courant, et chaque jour ensuite, les mesures du gouvernement auront la priorité sur toutes les autres affaires, sauf sur les questions des députés et sur les avis de motions pour production de documents.'

LE DRAPEAU

Le député libéral de Battleford-Nord, M. McIntosh, propose la création d'un comité spécial de la Chambre des Communes pour étudier la question d'un drapeau national canadien. Ce drapeau devra représenter le Canada tout entier. Le drapeau britannique y devra occuper une place d'honneur.

UNE SESSION COURTE

La session d'automne durera à peine cinq ou six semaines, croit-on, et sera ensuite ajournée probablement jusqu'au mois de février. Pendant ce laps de temps, le Canada se fera représenter à la conférence économique de Londres, probablement par le premier ministre R.-B. Bennett. La date de cette conférence dépend surtout des élections à la présidence des Etats-Unis et pourrait n'être fixée qu'à la mi-janvier ou au début de février.

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS

QUEBEC, 8. — M. l'abbé Cyrille Gagnon, professeur à la Faculté de théologie à l'Université Laval, a été réélu président de la Société du parler français, à l'assemblée annuelle tenue à l'Université. Disons, en passant, que cette société est entrée dans sa trentè et unième année, ayant été fondée en février 1902.

LE JUGE CROCKET SIEGE A OTTAWA

Ottowa — Le juge O.-S. Crocket, récemment nommé à la Cour Suprême du Canada, a siégé à l'ouverture des assises d'automne.

Il a été assermenté par le juge en chef F.-A. Anglin.

Le juge Thibaudeau Rinfret préside les assises.

DECLARATION DE M. MAHER

Montréal, 7. — M. Thomas Maher nommé mercredi, membre de la Commission de Radio, de passage à Montreal hier, a déclaré qu'il avait accepté la charge que le Gouvernement lui a offerte pour préserver les intérêts canadiens-français dans la réorganisation de la Radio au Canada.

LA SITUATION DANS L'OUEST

Montréal, 7. — Le maire Webb, de Winnipeg, de passage à Montréal, hier, a déclaré que l'ouest Canadien, grâce aux récoltes meilleures que l'an dernier, se ressaisit et que les choses vont mieux à tout point de vue. Dans les villes rien n'a été négligé pour donner du travail aux chômeurs. M. Webb croit que les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ne doivent considérer qu'une chose. la nécessité où ils sont de donner du travail. Les moindres travaux auront leur utilité.

PROTESTANTS OPPOSES AU MARIAGES DES DIVORCES

HAMILTON, 6. — Les délégués au conseil général de la United Church du Canada se sont opposés hier à ce que les personnes divorcées se remarient. Le but poursuivi est de protéger le mariage au Canada contre la désintégration. On fait remarquer qu'en bien des cas, une telle situation sera pénible, mais que le chrétien est appelé à endurer des privations. Par conséquent, la United Church n'approuve pas ses ministres qui pourraient présider à un mariage d'une personne pendant que son conjoint est encore vivant.

Un Feu à St-Hilaire

Ce matin, vers deux heures, l'incendie a détruit de fond en comble une grosse grange et un garage appartenant à M. Pierre Collin, fils, de St-Hilaire.

On ignore la cause du feu. Les dommages s'élèvent à plusieurs centaines de dollars.